Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 49

Artikel: La table de travail
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188949

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-troisième année. N° 49 Samedi 5 Décembre 1885

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : un an . . . . 4 fr. 50
six mois. . . 2 fr. 50
Etranger : un an . . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c. / de la Suisse 20 c. / de l'Etranger 25 c. } la ligne ou son espace.

Les nouveaux abonnés au *CONTEUR*, pour l'année 1886, recevront ce journal gratuitement d'ici à la fin de l'année courante. — Prix de l'abonnement d'un an : fr. 4.50. — Cette valeur peut être envoyée en timbres-poste.

La table de travail.

M. H. de Parville publie, dans le *Gagne-Petit*, ces spirituelles et judicieuses réflexions sur la table de travail :

« Ce qu'elles font de mal, les mauvaises tables, ce qu'elles ont tué doucement, méthodiquement, d'hommes sages et de travailleurs sensés, ce qu'elles ont rendu de gens obèses, ce qu'elles ont fabriqué de tonnes de graisse dans le corps humain pendant des siècles, c'est inimaginable ! Et ce qu'elles ont produit de névralgies, de gastralgies, de dyspepsies, de maux de reins, d'affections de toutes sortes ! Oh ! les tables !

Capucins de cartes nous sommes. Celui-ci fait ainsi et celui-là l'imite, et de père en fils nous nous copions tous indéfiniment. La routine règne du haut en bas, par hérédité souvent et même par atavisme.

Le premier venu adopte la première table venue. Il la prend parce qu'elle est là qui le provoque à s'asseoir. Et il s'assoit. Il n'est pas très bien, le coude appuyé sur le bois ; la table est trop basse ou trop haute, le siège à l'avenant. Ça ne fait rien. Il prend sa plume et travaille. Le lendemain il recommence. Et le voilà pris dans l'engrenage. L'habitude est une seconde nature. Tous les jours il s'assoiera devant sa table et travaillera. C'est fini, peut-être pour la vie, à moins d'un mariage qui peut amener des changements imprévus dans le mobilier, ou d'un incendie qui supprimera le mal pour en faire renaître sans doute un équivalent. Et par ineptie, par indifférence, par ignorance, etc., nous peinerons ainsi, sans nous en rendre compte, jusqu'à la fin des temps, rivés à notre chaîne, cloués à notre table homicide.

Nous passons notre existence, le corps courbé, les organes gênés et congestionnés ; tous, nous nous plions en deux pendant la plus belle partie de notre vie : gens de lettres, écrivains, ingénieurs, bureaucrates, comptables, hommes d'administration, employés, etc.

C'est-à-dire même que si nous n'adoptions pas de notre plein gré cette posture déplorable, nous crierions tous à l'assassinat.

Décrétez par hasard que l'homme sera tenu de rester dix heures par jour assis, ramassé sur lui-même, la respiration gênée, les coudes et les bras à peu près immobilisés sur une planche, et vous verrez quelle clameur s'élèvera des quatre coins de l'Europe ! Jamais on n'aura imaginé de supplice plus cruel. Et l'homme de bureau sera passé à l'état de victime ; l'ouvrier, qui peut aller, venir, travailler en se déplaçant, sera vraiment l'homme heureux par excellence ! Nous sommes, nous écrivains, en prison, les pieds et les mains pris dans des entraves. Voilà la part de celui qui tient une plume.

Nos enfants aussi sont les esclaves de la table. On les parque à l'école, sur des bancs, devant des tables de grandeur uniforme. Il faut que le corps se plie et obéisse à la table. Tant pis si l'enfant est trop grand, tant pis s'il est trop petit ! La table est là et il faut obéir. Et, pendant des heures, voilà ces corps, en pleine voie d'accroissement, astreints à se déformer dans leur immobilité inplacable. L'estomac sera comprimé, peu importe ! les mouvements du cœur et des poumons seront gênés, qu'est-ce que cela fait ? On vient de déjeuner ; la digestion commence : à la besogne ! Et la table vous étreint et vous fait digérer comme elle l'entend, la circulation est atteinte, le pouls baisse... O logique des hommes !

L'enfant, dit-on, fait de la gymnastique ; l'homme, pour aller au bureau et en revenir, prend de l'exercice. On contrebalance ainsi les inconvénients de la station assise prolongée. Peuh !

Calculons un peu. L'homme reste au lit dans les villes au moins pendant sept heures. La plupart consacrent une heure au déjeuner et au dîner. Total : au moins neuf heures d'immobilité ou de station assise. Les bureaucrates, employés, etc., travaillent devant leurs bureaux environ sept heures. Soit en fin de compte à peu près quinze à seize heures de station assise ou allongée, quand on ne se met pas encore à la besogne dans la soirée ou qu'on ne s'enferme pas le soir dans un fauteuil d'orchestre ou dans une salle de concert, etc.

On peut dire qu'en général l'homme reste assis ou couché au moins seize heures sur vingt-quatre, soit pendant les deux tiers de son existence ordinaire. Est-ce normal ?

La vie, c'est du mouvement. Le repos et l'immobilité sont absolument contraires à la santé. L'homme

est susceptible de faire journellement une dépense de force considérable. On peut donc juger ce qu'il doit emmagasiner d'excédant quand il reste immobile devant une table pendant des heures. La graisse s'accumule et envahit le corps ; les détritus de l'organisme ne s'en vont qu'imparfaitement. La machine a ses principaux rouages atteints ; elle se rouille. L'homme est déformé de trente ans. La circulation est vite entravée et apparaît bien vite tout le cortège des maladies des gens sédentaires, anémie, goutte, rhumatisme, cœur gras, etc.

Mais nécessité fait loi ; il faut bien, dira-t-on, en passer par là. Evidemment, mais il faut combattre le mal intelligemment et chercher à l'atténuer. Le travail n'oblige pas l'homme de bureau à se courber sur une table qui n'est pas faite à sa taille ; on ne le force pas à rester toujours assis dans cette position de statue ou d'automate pendant huit heures. Qu'il choisisse bien sa table, au lieu d'adopter la première venue, que la table soit faite pour lui et non pas lui pour la table ; qu'on renverse les choses, et cette toute petite révolution bien simple et pas méchante du tout amènera au foyer des résultats inattendus. La digestion s'en ressentira ; avec elle la bonne humeur et la tranquillité des ménages. Oh ! les tables ! »

La Sublime Porte ou Porte Ottomane. — Plusieurs personnes ignorent peut-être l'origine de ce nom, que les événements d'Orient ramènent sans cesse dans les journaux pour désigner la Cour du sultan. « Ce mot vient, dit Larousse, de ce que, chez les premiers sultans de Perse, et ensuite chez les sultans turcs, qui vivaient renfermés dans leurs palais, selon l'usage oriental, la porte ou le vestibule de leur palais était le lieu où ils donnaient leurs audiences et où ils traitaient les affaires avec leurs visirs ou ministres. »

Nous trouvons cette autre version dans *l'Introduction à la lecture de la Bible*, par Andrié : « En orient, les portes étaient autrefois comme aujourd'hui, très basses et en forme de voûte sombre. Hausser son portail attestait la vanité du maître. Voilà pourquoi cela est condamné dans le livre des Proverbes (XVII, 19). La Sublime Porte, par opposition aux portes autrefois généralement basses, désigne le palais de l'empereur des Turcs et le sultan lui-même. »

La guêtre de dame.

Le soulier ayant été adopté par beaucoup de dames de préférence à la bottine, nous devions nécessairement, avec la saison froide, voir apparaître la guêtre. En effet, le soulier, qui laisse la cheville et le cou-de-pied à découvert, protégés seulement par le bas, ne convient nullement par le froid. Mais, si bien faite que soit la guêtre, elle grossit toujours un peu le pied ; on ne la porte du reste que pour la toilette ordinaire, avec la robe de lainage surtout. Elle est charmante pour les jeunes filles, qui portent la robe encore un peu courte.

La guêtre de dame se fait très montante ; elle comporte 10 boutons, placés non pas sur le cou-de-pied comme ceux des bottines, mais en ligne droite sur le côté ; une petite lanière de cuir la serre à la grosseur du pied, à l'aide d'une boucle étroite et en acier verni. Elle doit suffisamment couvrir le dessus du soulier, afin qu'en aucun cas on n'en puisse voir l'attache.

Les élégantes assortissent les guêtres à leur costume, ce qui est de très bon goût, et d'autant plus sage que la couleur claire n'est pas avantageuse pour le pied. Mais, malgré l'engouement que cette mode excite, on ne pense pas que jamais la guêtre puisse être préférée à la jolie bottine de chevreau glacé, si souple et si gracieuse.

A la demande de quelques-uns de nos abonnés, nous reproduisons le morceau suivant, récité au cercle de Beau-séjour, à Lausanne, à la soirée familière qui termina la réunion de la société pédagogique vaudoise le 25 septembre dernier. Ce morceau, publié déjà dans le *Conteur*, il y a quelques années, remplacera l'article patois.

Les deux extrêmes du langage.

Un savant des bords de la Seine, grand amateur d'équitation, était en séjour à Lausanne chez un ancien camarade d'études. Un jour que les deux amis chevauchaient du côté de Savigny, ils causaient philologie. « Tel est le langage de l'érudition, disait le savant parisien, que ce qui est très compréhensible pour des gens instruits, n'est que du galimatias, pour le commun des mortels. Vous allez en juger : J'ai un de mes étriers qui est trop long et l'autre trop court ; je vais demander à ce paysan que nous allons rencontrer, de les égaliser, et vous verrez que lors même que je parlerai français pour vous, il n'y entendra rien ».

— *Rustique !* dit-il en appelant le paysan, *fais un mouvement d'approximation vers mon hypostase pour égaliser mes supports, dont l'un est succinct et l'autre prolixe.*

Le brave paysan allait répondre qu'il ne comprenait pas l'allemand, quand on lui traduisit en langage vulgaire ce qu'on lui demandait.

— C'est bien, dit le professeur lausannois, mais nos campagnards ont aussi leur français, et tout philologue que vous êtes, je suis certain que vous ne le comprendriez pas toujours.

— S'ils parlent leur patois, non, car je n'y entends pas un traître mot ; mais si c'est du français, tant mauvais soit-il, je fais le pari d'en saisir le sens.

— J'en doute fort. Ils parlent patois, sans doute, mais à côté de ce patois, ils ont ce qu'ils appellent le français, un langage différent et que je vous mets au défit de comprendre.

— Eh bien ! je suis bien curieux d'en entendre quelque chose.

L'occasion se présenta bientôt. En passant près d'une ferme au moment où l'on devait conduire le bétail à l'abreuvoir, ils entendent l'ordre suivant, donné à un petit domestique, et l'érudit Parisien dut avouer n'y avoir rien compris :

— *Piste-voi vers le bourneau pou virer le mâcle, qu'y ne cambe pas la baragne et qu'y n'alle pas troupiner le*